



BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE

Ligue régionale

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 18 novembre 2022

Maison des sports -1240 rue de la Bergeresse - 45160 Olivet

Bourges, le 21/11/2022

Conseil d'administration
BCVL/2022/CA5- 4 pages
Rédaction : CG/RH

Validation du CR en CA 20 janvier 2023

Association loi 1901 – Préfecture du Cher
SIRET 392 841 169 00064

Siège social :
6 bis, rue des Urbets 18000 Bourges

Le conseil d'administration est convoqué par Mme Kim Nivault, Présidente de la Ligue.
Catherine Labrune, Secrétaire Générale, est désignée présidente de séance.

Membres CA présents : Kim Nivault, Jean-Yves Nivault, Catherine Labrune, Virginie Arnould, Yves Prenant, Nathalie Maire, Denise Désiriste, Line Melezan, Pierre Vassal, Sylvain Benain

Membres CA excusés : Jean-Loup Bourdin, Emmanuel Ferdoille, Aurélien Fort, Marie-Odile Bongibault, Didier Godel, Marinette Raynaud, Laurent Thorin, Séverine Cornevin, David Baudrier

Invité présent : Salarié : Cédric Grosjean

Il a été établi un pointage des membres présents.
Un tiers de nos 19 membres doit être présent pour atteindre le quorum.
Le 18/11/2022, 10 membres sont présents. Le quorum étant atteint, toutes les propositions peuvent être votées.

La présidente de séance déclare que le conseil d'administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.
La présidente de séance rappelle l'ordre du jour :

Ordre du Jour

1. Validation du compte rendu du conseil d'administration du 16 septembre 2022
2. Contractualisation ligue-comités saison 2022-2023 et réflexion 2023-2024
3. Proposition actions et convention l'Orléans Masters
4. Championnats de France à Gien
5. Tour de table des présidents de comité
6. Point sur les axes
7. Questions diverses

La présidente de séance déclare l'ouverture de la séance à 19h30.

Déroulement de la réunion

1. Compte rendu du conseil d'administration du 16 septembre 2022

Présentation Catherine Labrune

VOTE : 10	POUR : 10	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

Le compte rendu du conseil d'administration du 16/09/2022 est validé à l'unanimité.

2. Contractualisation ligue-comités saison 2022-2023 et réflexion 2023-2024

Présentation Kim Nivault – Cédric Grosjean

La grille de contractualisation ligue-comités 2022-2023 est proposée par les membres du bureau après étude des propositions reçues courant octobre. Grille proche de l'an passé.

Changements à la marge, mais remarques sur la ligne contractualisation entre comité et clubs : si au moins 33% des clubs contractualisés = 500€, si au moins 50% = 1000 € / si au moins 90% de clubs contractualisés = 2000€, sur transmission des contractualisations passées avec les clubs et montants.

Remarque reçue de Séverine Cornevin (28) sur la partie contractualisation comité-clubs : « Je ne comprends pas pourquoi on met une fourchette plus basse que 50% car je trouve ce taux déjà faible. Dans l'idéal, et certains comités arrivent à le faire, une majorité des clubs devrait remplir cette contractualisation. Je trouve que ce n'est pas aider les comités dans leur développement et dans la relation club-comités que de descendre cette barre de 50%. ».

Intervention de Nathalie Maire (45) : « Le comité 45 à des clubs qui sont purement loisirs donc la marge de 50% est dur à atteindre. Pourquoi maintenir les clubs loisirs dans le giron ? C'est complexe d'intégrer 40 clubs. Entre 40 et 18 clubs le ratio n'est pas le même. Je n'irai pas plus loin vis-à-vis des autres comités ».

Les autres points n'ont pas amené de retour des autres membres du conseil d'administration à ce jour.

Qui est pour atteindre 33 % au moins des clubs contractualisés et valider la grille de contractualisation 2022-2023 ?

VOTE : 10	POUR : 04	CONTRE : 03	ABSTENTION : 03
-----------	-----------	-------------	-----------------

La grille de contractualisation 2022-2023 est validée à la majorité.

En ce qui concerne la contractualisation ligue-comités 2023-2024, un groupe de travail est à mettre en place. Il sera composé de 2 représentants de comité qui sont à désigner lors de ce conseil d'administration, de 4 salariés de la ligue (Sylvain Bouillet, Benoît Blin, Tanguy Blanchard, Cédric Grosjean) et du bureau de la ligue. Ce groupe de travail sera missionné pour faire des propositions au conseil d'administration du 17 mars 2023.

Yves Prenant (comité 41) et Catherine Labrune (comité 36) souhaitent intégrer ce groupe de travail.

S'ils le souhaitent, les autres comités peuvent proposer un représentant pour rejoindre ce groupe d'ici le 30 novembre.

3. Proposition actions et convention l'Orléans Masters

Présentation Denise Désirliste – Cédric Grosjean

Les horaires des matchs de l'édition 2023 de l'Orléans Masters changent le samedi. Pour mettre en place nos actions habituelles sur l'événement, il va nous falloir réfléchir aux dates et plages horaires.

Le mercredi, 9h-19h30, nous sommes sur une plage standard. L'action vers les écoles départementales peut être à nouveau proposée. Maximum 100 places pourraient être prises comme dans le projet initial de l'an passé (même si, finalement, seulement 50 places ont été prises). Notre chargée de communication sera sollicitée sur cette action. Les comités feront connaître leurs besoins en amont. Réflexion de l'axe Rayonner sur la constitution des lots à remettre aux enfants : porte-clés lampes, support de téléphone portable...

Le samedi, le début des matchs est à midi (fin estimée vers 21h30). Il semble difficile de faire une action pour les acteurs du bad l'après-midi en plein milieu des demi-finales.

Le dimanche, début des matchs à 11h (fin estimée vers 16h).

Nos pistes de travail :

- Une action le samedi matin (9h-11h30) pour les encadrants et/ou dirigeants. Réflexion en cours du comité 45 pour une action le samedi matin au gymnase Chardon, ou une autre salle, à destination des encadrants de clubs. Nous devons voir si une action mutualisée comité 45-ligue, ouverte à tous, pourrait s'organiser telle qu'une formation continue des encadrants bénévoles de club. Il nous faut réfléchir à une thématique.
- Une action simultanée le samedi matin (9h30-11h30) orientée vers :
 - Les acteurs du bad, prioritairement dirigeants de clubs, de comités et les membres du conseil d'administration ligue. Thématique à choisir. Nathalie Maire propose « Le Para Badminton. Comment les clubs doivent accueillir ce public ».
 - Les dirigeantes de club, de comité et les membres du conseil d'administration de la ligue. Intervention en lien avec l'antenne régionale Les Sportives (association qui souhaite développer l'engagement des femmes dans les associations pour tendre vers la parité).

VOTE : 10	POUR : 10	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

Le principe de convier les jeunes des écoles départementales le mercredi (maximum 100 places) est validé à l'unanimité.

VOTE : 10	POUR : 10	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

Le principe d'organiser un temps pour nos acteurs le samedi : un vers les encadrants de club en lien avec le comité 45 de badminton et un vers les acteurs du bad (maximum 100 places) est validé à l'unanimité.

Notre participation, financière et en personnels, à l'Orléans Masters fera l'objet d'une convention avec le CLTO EVENT comme chaque année.

4. Championnats de France à Gien

Présentation Jean-Yves Nivault

Il y a besoin de tapis. Le club de Gien demande une mise à disposition de 7 tapis pour l'organisation des championnats de France vétérans qui se dérouleront du 27 au 29 mai 2023. La ligue accompagnera le club dans la communication visuelle.

5. Tour de table des présidents de comité

Comité 28 : soucis de salle à Bonneval (fermeture pour cause de sécurité). Bonne dynamique (retours des jeunes sur les TDJ). Opération stade vers l'emploi à Barjouville le 22/11/22.

Comité 36 : 1179 licenciés. Beaucoup de jeunes. Plateaux à thèmes. Commission ado (12-16 ans) au sein du comité (arbitrage, accompagnement des petits lors des TDJ). Formations en soirée. Prestations en écoles. Section badminton de collège. Académis (une douzaine de petites Minibad, poussines).

Comité 37 : bon début de saison pour les jeunes (230 sur premier TDJ, 62 sur le premier RDJ). Nouveau gymnase à Château-Renault (9 terrains). Badmin'job dating le 28/11/22 à Chambray. Record de licences probable.

Comité 41 : réorganisation après le départ de Camille Montigny. Un seul salarié en place, Valérian Mandelbli. Bonne dynamique orientée vers les jeunes et de la part des clubs également. Interventions dans les écoles en vue.

Comité 45 : arrivée de Weny Rasidi fin août. Nouvelle dynamique et réorganisation des missions avec les deux salariés, Serge Duval et de Weny Rasidi. Tour des clubs en cours, et réalisé dès ce début de saison. Temps de travail avec l'ETD. Des pistes de création de clubs (Beaugency, ...) pour la rentrée 2023. Gros succès aussi pour les compétitions jeunes.

6. Point sur les axes

Axe Progresser – *Présentation Kim Nivault*

Bonne rentrée du Pôle Espoirs. Bons résultats en compétitions. Demande d'une aide à la Région pour compenser la hausse du coût des pensions du CREPS.

Axe Rayonner – *Présentation Denise Désirliste*

- Proposition d'une action pour une cause afin d'illustrer ce que peut apporter le badminton (comité et/ou club) : anticiper les périodes et lieux d'actions à titre caritatif (Téléthon, Octobre rose, Movember, ...). La personne chargée de la communication serait appelée pour faire découvrir l'événement.

- Proposition d'une signalétique (kakémono) pour les formations ligue.
- Acquisition d'une tablette par comité pour les inscriptions tournois.
- Information sur la Médaille Jeunesse, Sport et Engagement Association (bronze, argent, or). Une session annuelle. Conditions requises pour une proposition de médaille : être majeur, engagement bénévole. Echelon Bronze : au moins 6 ans d'engagement associatif – Echelon Argent : avoir obtenu le bronze depuis au moins 4 ans – Echelon Or : avoir obtenu l'argent depuis au moins 5 ans. Toutes disciplines confondues, le contingent est limité pour la région Centre-Val de Loire à 28 Bronze, 8 Argent, 4 Or. Chaque comité et la ligue peuvent présenter deux candidatures.

Axe Construire – Présentation Kim Nivault

Poursuite du travail autour du futur siège de la ligue. Diaporama projeté sur le projet maison régionale du badminton. Les échanges se portent surtout sur le dimensionnement du projet et amène des inquiétudes de certains membres.

Catherine Labrune rappelle que le conseil d'administration doit voter le déménagement du siège comme il est indiqué dans les statuts. Tous les membres du conseil d'administration n'étant pas présents, ce vote est reporté.

Un temps majeur est à prévoir sur le projet régional de maison du badminton lors du prochain conseil d'administration de ligue, le 20 janvier 2023. Un courriel sera envoyé par la présidente aux membres pour que chacun puisse faire ses propositions sur « son idéal » de la maison régionale du badminton.

7. Questions diverses

Présentation Cédric Grosjean

- Appel à projet « Prends toi aux Jeux » reconduit par la Région Centre-Val de Loire en 2023. Dépôt de la demande par la ligue avant le 3 mars 2023. Nous proposerons, comme en 2022, une trame avec des pistes d'actions pour que les clubs et les comités puissent se positionner. Une fois le résultat de l'appel à projets connu, les actions seront arrêtées à partir d'avril avec les clubs et les comités, pour une mise en place entre le début mai et le début novembre 2023. Les conditions sont les mêmes que pour l'appel à projets 2022.

- Billetterie JOP 2024 : maxi 4000€ pour la ligue. Relance pour avoir les besoins définitifs de chaque comité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h00.

Le compte rendu du conseil d'administration qui s'est tenu le 18 novembre 2022 est signé par le président de séance et la présidente de la Ligue.

La présidente de séance, Catherine Labrune

La présidente de la ligue, Kim Nivault

